

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1990 B 00216 Numéro SIREN : 353 136 047 Nom ou dénomination : CLE EN MAIN CONSTRUCTION
--

Ce dépôt a été enregistré le 10/09/2020 sous le numéro de dépôt B2020/028933

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **DE LYON**

Date : 10/09/2020

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/028933**
n° de gestion : **1990B00216**
n° SIREN : **353 136 047 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 10/09/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

CLE EN MAIN CONSTRUCTION
354 Rue André Philip 69007 LYON

date de clôture : 31/12/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



Bilan Actif

Clé en Main Construction

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 18/06/20
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	3 734	3 734		
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	18 317	12 392	5 924	1 371
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	22 050	16 126	5 924	1 371
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	495 403	321 840	173 563	107 938
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	495 403	321 840	173 563	107 938
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	517 131		517 131	518 231
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	5 747		5 747	5 747
TOTAL immobilisations financières :	522 878		522 878	523 978
ACTIF IMMOBILISÉ	1 040 332	337 966	702 366	633 287

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens	20 052 355		20 052 355	19 425 861
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	20 052 355		20 052 355	19 425 861
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	8 778 014	48 538	8 729 476	4 994 218
Autres créances	7 420 463		7 420 463	7 452 452
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	16 198 476	48 538	16 149 938	12 446 670
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	4 042 664		4 042 664	2 042 664
Disponibilités	4 185 462		4 185 462	6 157 316
Charges constatées d'avance				
TOTAL disponibilités et divers :	8 228 126		8 228 126	8 199 980
ACTIF CIRCULANT	44 478 958	48 538	44 430 420	40 072 511

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	45 519 290	386 504	45 132 786	40 705 798
----------------------	-------------------	----------------	-------------------	-------------------

Bilan Passif

Clé en Main Construction

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 18/06/20
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 300 000	300 000	300 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	30 000	30 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 288	2 288
Report à nouveau	16 580 543	14 912 700
Résultat de l'exercice	2 337 154	2 367 863
TOTAL situation nette :	19 249 985	17 612 851
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	19 249 985	17 612 851
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		35 000
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		35 000
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	33 576	69 252
Emprunts et dettes financières divers	36 722	493 911
TOTAL dettes financières :	70 299	563 163
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	18 697 637	14 860 753
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 624 951	4 884 686
Dettes fiscales et sociales	2 488 610	2 729 962
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 304	19 384
TOTAL dettes diverses :	7 114 865	7 634 031
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	25 882 801	23 057 947
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	45 132 786	40 705 798

Compte de Résultat (Première Partie)

Clé en Main Construction

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 18/06/20
Devise d'édition EURO

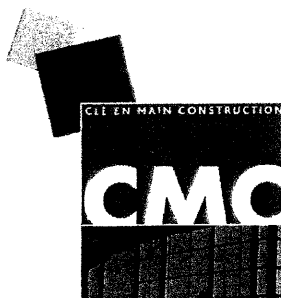
RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	22 192 246		22 192 246	29 474 501
Chiffres d'affaires nets	22 192 246		22 192 246	29 474 501
Production stockée			526 495	2 662 445
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			252 008	50 512
Autres produits			5	10
PRODUITS D'EXPLOITATION			22 970 754	32 187 468
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			19 650 489	28 140 179
TOTAL charges externes :			19 650 489	28 140 179
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			196 495	758 678
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			720 441	710 823
Charges sociales			310 356	436 564
TOTAL charges de personnel :			1 030 797	1 147 388
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			51 154	54 293
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			48 538	
Dotations aux provisions pour risques et charges				35 000
TOTAL dotations d'exploitation :			99 692	89 293
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			33 552	50 336
CHARGES D'EXPLOITATION			21 011 025	30 185 875
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			1 959 729	2 001 593

Compte de Résultat (Seconde Partie)

Clé en Main Construction

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 18/06/20
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 959 729	2 001 593
Bénéfice attribué ou perte transférée		2 758
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	1 130 769	1 230 021
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	6 805	16 594
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	1 137 574	1 246 615
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	597	875
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	597	875
RÉSULTAT FINANCIER	1 136 976	1 245 740
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	3 096 705	3 244 575
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	27 100	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	27 100	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 975	2 930
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 100	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	5 075	2 930
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	22 025	(2 930)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	781 575	873 782
TOTAL DES PRODUITS	24 135 428	33 434 083
TOTAL DES CHARGES	21 798 273	31 066 220
BÉNÉFICE OU PERTE	2 337 154	2 367 863



ANNEXE
COMPTES ANNUELS AU 31.12.2019

METHODES D'ETABLISSEMENT DES COMPTES

*** Généralités :**

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce (article L123-12 à L123-28), du règlement ANC n° 2014-03 du 05/06/2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement desdits comptes annuels et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC)

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et en suivant les hypothèses de base suivantes

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

*** Présentation des principales méthodes utilisées :**

a - Immobilisations incorporelles :

Cette rubrique comprend les frais de constitution et les logiciels informatiques évalués au coût d'acquisition. Ils font l'objet d'un plan d'amortissement suivant le mode linéaire sur une durée de 2 ans pour les frais de constitution et de 1 an pour les logiciels informatiques.

b - Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

c - Amortissements :

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

. Installations générales, agencements et aménagements divers	5 ans
. Matériel de transport (neuf)	4 ans
. Matériel de bureau (occasion)	5 ans
. Matériel informatique (neuf)	4 ans
. Mobilier	5 ans

d - Participations, autres titres immobilisés :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

En cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué, en utilisant des méthodes d'évaluation basées sur la valeur patrimoniale et les perspectives de rentabilité actuelles et futures.

e - Stocks :

Les travaux en cours sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production.

Une provision pour dépréciation des encours est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur de réalisation.

f - Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Pour celles dont la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, il a été constitué une provision.

Les créances sont analysées cas par cas.

g - Produits :

La société applique, pour l'enregistrement du chiffre d'affaires et du résultat des opérations réalisées, la méthode de l'achèvement.

h- Effectif

L'effectif moyen de la société se compose de 11 personnes, 6 cadres et 5 non cadres.

i Indemnités de départ à la retraite :

Les engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite s'élèvent à 70 643 euros.

Ils ont été déterminés en retenant les hypothèses suivantes :

- Age de départ à la retraite du fait du salarié : 67 ans,
- Taux d'augmentation des salaires : 1 %,
- Taux d'actualisation : 2 %,
- Taux de charges sociales : 50 %
- Rotation du personnel :

. < à 30 ans	30.00%
. de 30 à 39 ans	20.00%
. de 40 à 49 ans	10.00%
. de 50 à 60 ans	5.00%
. > à 60 ans	5.00%

j-Identité de la société mère consolidant les comptes

La société CMC SA au capital de 300 000 € située au 354 rue André Philip 69007 Lyon ,
Siren 353 136 047

*** Faits marquants de l'exercice**

La société a subi un contrôle URSSAF qui a porté sur les années 2016 à 2018. Il s'est traduit par un rappel de 7 335 €

*** Evénements post-clôture**

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par Covid-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers 2020.

La société compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

A la date d'arrêté des comptes par le conseil d'administration des états financiers 2019 de l'entité, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitude significative qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

ANNEXE
COMPTES ANNUELS AU 31.12.2019

INFORMATIONS SUR LES ELEMENTS DE L'ACTIF

*** Actif immobilisé :**

a - Concessions, brevet et droits similaires :

Ce poste comprend les programmes informatiques et leur mise en place.

b - Immobilisations corporelles :

Les mouvements de l'exercice concernent :

<u>Valeurs brutes</u>	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
. Incorporelles	24 141	7 880	9 971	22 050
. Corporelles	520 115	113 453	138 164	495 403
. Financières	523 978	72 357	73 457	522 878
TOTAL	1 068 234	193 690	221 592	1 040 332

<u>Amortissements</u>	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
. Incorporels	22 770	6 580	13 224	16 126
. Corporels	412 177	47 827	138 164	321 840
TOTAL	434 947	54 407	151 388	337 966

c - Liste des filiales et participations :

ALU' CLIP S.A.R.L. au capital de 51 000 €
354, rue André Philip
69007 LYON

E.G.S CLIM S.A.R.L au capital de 15 000 €
354, rue André Philip
69 007 LYON

SCI TATIE au capital de 99 092 €
15, rue Bossuet
69006 LYON

SCI EYBENS 2002 au capital de 217 390 €
15, rue Bossuet
69006 LYON

SCI DU CHALET DU GRENAND au capital de 100 000 €
15, rue Bossuet
69006 LYON

SAS PARC ACTIVITE LYON SUD au capital de 8 000 €
15, rue Bossuet
69006 LYON

SAS FINANCIERE ST PRIEST au capital de 37 000 €
354, rue André PHILIP
69007 LYON

SCI DARDILLY CUERS au capital de 1 000 €
62 rue de Bonnel
69003 LYON

SCI DE LA ROCADE 2009 au capital de 1 536 000 €
105 rue de Créqui
69006 LYON

SCCV ILOT C au capital de 2000 €
105 rue de Créqui
69006 LYON

SARL LES BUREAUX DE L'ETANG au capital de 12 000 €
30 Quai Claude Bernard
69007 LYON

SNC DECORPS au capital de 1 000 €
354, rue André Philip
69007 LYON

SARL EGS ELECTRICITE au capital de 7 500 €
354, rue André Philip
69007 LYON

SCCV PARC JACQUARD au capital de 1 000 €
354, rue André Philip
69007 LYON

SCCV BARBEZAT au capital de 1 000 €
354, rue André Philip
69007 LYON

SCCV MER ROUGE au capital de 1000 €
354, rue André Philip
69007 LYON

SCCV MAJOLAND au capital de 1 000 €
105, rue de Créqui
69006 LYON

SCI SALENGRO au capital de 1 690 000 €
105, rue de Créqui
69006 LYON

SCCV DU CARREAU au capital de 1 000 €
354, rue André Philip
69007 LYON

SNC PARC DE L'AVENIR 2018 au capital de 1 000 €
354, rue André Philip
69007 LYON

SCCV PERDRIX au capital de 1 000 €
354, rue André Philip
69007 LYON

SCCV INDUSTRIA au capital de 1 000 €
30 quai Claude Bernard
69007 LYON

*** Stocks et en-cours :**

. Valeur stock travaux en cours au 31.12.2019	20 052 355 €
. Provision pour dépréciation du stock de travaux en cours	0 €

*** Créances :**

. Echéancier des créances :

	Montants bruts	Dont à 1 an au plus	Dont à plus d'1 an
Fournisseurs		-	
Clients	8 778 014	8 778 014	
Personnels	35 579	35 579	
Etat	3 364 980	3 364 980	
Groupe	4 019 904	4 019 904	
Autres	5 747		5 747
TOTAL BRUT	16 204 223	16 198 476	5 747

*** Détail des comptes de régularisation de l'actif :**

a - Charges constatées d'avance : 0 €

b - Montant des produits à recevoir inclus dans d'autres postes du bilan :

Clients – Factures à établir 167 413 €

ANNEXE
COMPTES ANNUELS AU 31.12.2019

INFORMATIONS SUR LES ELEMENTS DU PASSIF
--

*** Composition du capital social :**

Il n'existe qu'une seule catégorie d'actions ; elles sont entièrement libérées :

	Nombre	Valeur nominale
- Actions composant le capital social au début de l'exercice	3 000	100.00 €
- Actions annulées pendant l'exercice	Néant	100.00 €
- Actions émises pendant l'exercice	Néant	100.00 €
- Actions composant le capital social en fin d'exercice	3 000	100.00 €

*** Provisions**

a - Réglementées : NEANT pour 2019

b - Pour risques et charges : NEANT pour 2019

c - Pour dépréciation :

	Valeurs début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeurs fin de l'exercice
Stocks	100 000	0	100 000	0
Clients	117 008	48 538	117 008	48 538
Autres débiteurs	0			0
Total	217 008	48 538	217 008	48 538

• **Etat des dettes**

	Montant brut	1 an au +	+ d'1 an - de 5 ans	+ de 5 ans
Emprunts & dettes auprès des Ets de crédit	33 576	17656	15920	
Autres dettes financières	0	0		
Dettes fournisseurs	4 624 951	4 624 951		
Dettes fiscales et sociales	2 488 610	2 488 610		
Dettes Groupe et associés	36 722	36 722		
Avances/Situations				
Dettes/immobilisations	0	0		
Autres dettes	1 304	1 304		
TOTAL	7 185 164	7 169 244	15 920-	

*** Informations sur les comptes de régularisation du passif et les charges à Payer :**

a - Produits constatés d'avance :

. Autres dettes :NEANT

b - Montant des charges à payer inclus dans d'autres postes du bilan :

. Emprunts et dettes 0 €
. Dettes fournisseurs et comptes rattachés..... 835 467 €
. Dettes fiscales et sociales 538 953 €
. Groupe et associés 0 €

TOTAL 1 374 421 €

*** Créances et dettes représentées par des effets de commerce :**

a - <u>Créances</u> :	NEANT pour 2019
b - <u>Dettes</u> :	1 940 722 €

*** Engagements divers :**

a - Engagements donnés :

. Effets escomptés et non échus : NEANT pour 2019

b Engagements reçus :

. Avals, cautions bancaires :

BP2L caution levée réserves	371 670 €
Atradius	0 €

*** Crédit-bail :** NEANT pour 2019

ANNEXE
COMPTES ANNUELS AU 31.12.2019

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

*** Chiffre d'affaires :**

a - Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité :

La quasi-totalité du chiffre d'affaires correspond à des ventes de prestations de services.

b - Ventilation du chiffre d'affaires par marché géographique :

. France.....	100 %
. Etranger.....	0 %
	<hr/>
TOTAL....	100 %

*** Charges d'exploitation :**

La charge comptabilisée au titre des honoraires des commissaires aux comptes pour l'exercice 2019 s'établit à 40 000 € HT.

*** Informations sur les charges de personnel :**

La rémunération des organes de direction et d'administration n'est pas fournie car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

*** Dotations et reprises de provisions :**

Dotations aux provisions :

Dotations / provision risques et charges.....	0 €
Dotation / provisions dépréciation produits en cours.....	0 €
Dotation / provisions clients	0 €
Dotation/autres provisions dépréciation.....	48 538 €

TOTAL DOTATIONS	48 538 €
------------------------------	-----------------

Reprises sur provisions :

Reprise/ provision risques et charges	35 000 €
Reprise/provisions dépréciation produits en cours.....	100 000 €
Reprise/provisions dépréciation autres débiteurs.....	117 008 €

TOTAL REPRISES.....	252 008 €
----------------------------	------------------

*** Charges et produits financiers :**

a - Les produits financiers :

. Revenu des titres de participation.....	1 130 769 €
. Revenu SICAV trésorerie	6 000 €
. Escomptes obtenus	0 €
. Produits financiers divers.....	805 €

TOTAL PRODUITS FINANCIERS....	1 137 574 €
--------------------------------------	--------------------

b - Les charges financières :

. Intérêts d'emprunt.....	597 €
. Agios bancaires.....	0 €
. Autres charges financières	0 €

TOTAL CHARGES FINANCIERES....	597 €
--------------------------------------	--------------

*** Charges et produits exceptionnels :**

a - Produits exceptionnels sur opérations de gestion : NEANT pour 2019

b - Produits exceptionnels sur opérations en capital :

- *Produit de cession des éléments d'actif cédés :* 27 100 €

c - Charges exceptionnelles sur opérations de gestion :

Pénalité amendes	2 171 €
Autres charges exceptionnelles	<u>1 805 €</u>
	3 975 €

d - Charges exceptionnelles sur opérations en capital :

Valeur comptable des éléments actifs cédés : 1 100 €

e- Provisions exceptionnelles :

NEANT pour 2019

*** Impôt sur les bénéfices :..... 781 575 €**

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
FILIALES ET PARTICIPATIONS	CAPITAUX PROPRES	QUOTE-PART DU CAPITAL DETENUE EN %	RESULTAT AU DERNIER EXERCICE CLOS APRES IS	
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations				
SUD	• ALUCLIP	368 196	70%	61 585
	• EGS CLIM :	363 509	28,93%	56 743
	• SCI TATIE	129 200	15,35%	30 108
	• SCI EYBENS 2002	252 925	10,53%	35 535
	• SCI CHALET DU GRENAND	-504 596	50,00%	-42 138
	• SAS PARC ACTIVITE LYON	Nc	10,00%	nc
	• SAS FINANCIERE ST PRIEST	3 394 731	70,00%	49 686
	• SCI DARDILLY CUERS	1 251 346	25%	1 250 346
	• SCI DE LA ROCADE	1 635 408	4,50%	99 408
	• SCCV ILOT C	5 392	10%	3 392
	• SARL BUREAU DE L'ETANG	35 801	30%	22 601
	• SCCV DECORPS	-125 612	50%	-12 310
	• SARL EGS ELECTRICITE	140 013	72%	119 210
	• SCCV PARC JACQUARD	-13 447	52%	-14 447
	• SCCV BARBEZAT 2015	433 436	52%	432 436
	• SCCV MER ROUGE	96 740	50%	95 740
	• SCCV MAJOLAND	140 183	50%	139 183
	• SCI SALENGRO 2017	1 761 890	2,96%	71 890
	2018	• SCCV DU CARREAU	20 874	50%
• SNC PARC DE L'AVENIR		59 053	50%	58 053
• SCCV PERDRIX		-764	60%	-1764
	• SCCV INDUSTRIA	-550 312	25%	-550 918

CLE EN MAIN CONSTRUCTION
Société Anonyme au capital de 300 000 euros
Siège social : 354 Rue André Philip 69007 LYON
353 136 047 RCS LYON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
REUNIE EXTRAORDINAIREMENT
DU 24 JUILLET 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 2 337 154,44 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	2 337 154,44 euros
- A la réserve spéciale des œuvres d'arts d'artistes vivants	3 974,00 euros
- A titre de dividendes aux actionnaires	695 010,00 euros
- Le solde, soit la somme de	1 638 170,44 euros

En totalité au compte "report à nouveau".

Par ailleurs, conformément à la deuxième résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 juin 2019, l'Assemblée Générale décide de prélever la somme de 11 205 euros sur le poste « Report à Nouveau » pour l'affecter au compte « Réserve spéciale des œuvres d'arts d'artistes vivants » ; ladite somme ayant été affectée à tort sur le poste « Report à Nouveau ». Le compte « Report à Nouveau » s'élèverait ainsi à 18 207 508,55 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 18 559 985 euros.

Le dividende de 695 010 euros est réparti comme suit :

- 5 010 euros au titre des actions de préférence P'
- 690 000 euros au titre des actions O et P'

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les actionnaires ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),



- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 492 150,00 euros,

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 202 860,00 euros.

Il a en outre été rappelé aux actionnaires que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividende versé	Portion ouvrant droit à abattement	Portion n'ouvrant pas droit à abattement
31 12 2016	560 100 €	398 376,48	161 723,52 €
31.12.2017	610 020 €	433 620 €	176 400 €
31.12.2018	700 020 €	497 160 €	202 860 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifiée conforme
Le Président du Conseil d'Administration
M. Christophe GUERCI



CLE EN MAIN CONSTRUCTION

Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

F.B.A. CAELIS AUDIT

MAZARS

F.B.A. CAELIS AUDIT

SIEGE SOCIAL : 54, RUE DE LA REPUBLIQUE - 69002 LYON

MAZARS

SIEGE SOCIAL : LE PREMIUM - 131, BOULEVARD STALINGRAD - 69624 VILLEURBANNE CEDEX

CLE EN MAIN CONSTRUCTION

Société anonyme au capital de 300 000 €

Siège social : 354 Rue André Philip 69007 LYON

R.C.S : LYON 353 136 047

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

F.B.A. CAELIS AUDIT

MAZARS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société CLE EN MAIN CONSTRUCTION,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CLE EN MAIN CONSTRUCTION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 29 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration arrêté le 29 mai 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication aux associés appelés à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société CLE EN MAIN CONSTRUCTION ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

**CLE EN MAIN
CONSTRUCTION**

Comptes Annuels

Exercice clos le

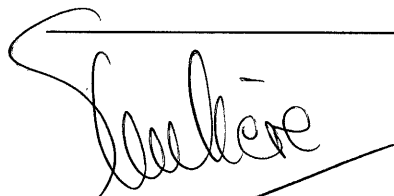
31 décembre 2019

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon et à Villeurbanne, le 6 juillet 2020

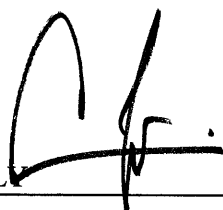
Les commissaires aux comptes

MAZARS



Isabelle COURBIERE

F.B.A. CAELIS AUDIT



Geoffroy JOLY